



Compte Rendu du conseil d'école du 12 Mars 2018

Ecole Elémentaire d'Hastignan

Présents :

Equipe Enseignante : Mme Bayssette (CE2), Mme Boulhaïs (CM1), Mme Chaït (ULIS), Mme Chassain (CP), Mme Gourves (CE1/CE2), Mme Leyniac (CE1 et CM2), Mme Martin (CM2), Mme Moreau (remplaçante rattachée à l'école), Mme. Pacreau (Directrice, CE1), Mme Pérille (CM1/CM2), Mme Quebre (CE2), Mme Schipper (CP), Mme Sonfils (CM2), Mme Tonon (CP/CE1),

Mairie : Mme Riviere, conseillère municipale déléguée jeunesse et jumelage,

Personnel Mairie : M. Allain, directeur du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole), Mme Terrou (Responsable de la restauration scolaire),

Parents élus FCPE : Mmes Bartholome, Brun, Duchange, Jurgenson,

Parents élus API Hastignan : Mmes Defoort, Dubois, Desperiez, Greslot, Leleu, Zafati, Mrs Hudrisier et Pical-Capré.

Restauration scolaire

Tout se passe bien pour la restauration scolaire à l'école. Pas de remarques particulières.

Toilettes de l'école et du CLAE

Les toilettes sont nettoyées entièrement deux fois par jours. Néanmoins, l'école compte beaucoup d'enfants et les toilettes se salissent vite... Certains enfants montent sur les WC, ne tirent pas la chasse, etc... Il est demandé aux parents de rappeler les règles élémentaires de propreté aux enfants. Par ailleurs, les élèves travaillent dans les classes et dans le cadre du conseil d'élèves sur les règles de vie de l'école (réalisation de pancartes). Parmi la dizaine de règles en cours d'élaboration, une règle concernera le respect de la propreté des toilettes.

Travaux (réalisés/à venir/demandés)

- Les travaux d'aménagement du parking ont été acceptés et actés par la mairie. Ils devraient se faire en 2018/2019 (pour la rentrée de septembre 2019). Le conseil d'école demande à être consulté sur le projet d'aménagement, et insiste sur le fait que l'entrée par le petit bois doit absolument être maintenue.
- Inondation : la cour a été impraticable sur une grande surface en ce début d'année. Il y a un problème d'évacuation des eaux qui doit être traité. Par ailleurs, il y a beaucoup de zone boueuse. Une enfant s'est blessée en glissant en arrière le matin même du conseil. Il est nécessaire de traiter la question, c'est la sécurité des enfants qui est en jeu.

Vie de l'Ecole :

- Réseaux sociaux

Des règlements de compte entre enfants au sujet de querelles ayant débuté sur les réseaux sociaux ont perturbé le travail scolaire. Les parents sont appelés à la plus grande vigilance vis-à-vis de l'utilisation d'internet et des différents réseaux sociaux par leurs enfants (autorisés à partir de 13 ans). Un mot d'information a été distribué pour les enfants de CM1 et CM2 (niveaux concernés à ce jour). Face à cette difficulté, les enseignants ont demandé l'intervention de la brigade départementale juvénile de la gendarmerie qui interviendra pour une action de prévention auprès des classes de CM1 le 23 mai 2018. En CM2, une sensibilisation est faite par les enseignantes. La brigade ne pourra pas intervenir pour les CM2 du fait qu'elle a un planning trop chargé. On note également que l'utilisation d'internet fait partie intégrante des programmes d'enseignements. Concernant les écrans de manière plus générale, Envoyé Spécial a diffusé un reportage tout à fait intéressant pour les parents et les enfants. (Note : reportage disponible en replay sur : https://www.francetvinfo.fr/sciences/high-tech/video-accros-aux-ecrans_2566141.html).

- Conseil d'élèves

La prochaine réunion du conseil d'élèves est fixée au 20 mars 2018. Lors du dernier conseil d'Ecole, les enseignants avaient remis au représentant de la mairie un courrier des enfants demandant entre autre à la mairie de régler la hauteur des paniers de baskets de la cour, et de faire en sorte que les racines des arbres dépassent moins du sol. Les enfants n'ont eu aucun retour de la mairie. Il est vivement souhaité que la mairie puisse leur faire une réponse pour le 20 mars car les enfants sont très investis dans cette démarche constructive et ont travaillé sur ce sujet. Ils méritent une réponse.

Manifestations à venir :

- Carnaval : Le 16 mars les enfants peuvent apporter un déguisement pour se costumer le midi. Le char de l'ASCO passera vers 12h30 à l'école. La chorale du collège viendra à l'école. Les enseignants organisent un goûter l'après-midi avec les enfants.
- Soirée couscous : Le 23 mars les enseignants organisent un repas. Les enseignants auront besoin d'une dizaine de parents volontaires pour aider au service, à l'organisation générale, au rangement... Il est demandé aux volontaires de s'inscrire par le cahier de liaison des enfants.
- Cross d'école : Un cross d'école est organisé le 15 juin 2018, sur la plaine des Biges. Les enfants vont courir par niveaux, suivant des distances variables. Les enseignants auront besoin d'une quinzaine de parents accompagnateurs pour assurer la surveillance et la sécurité, sur le trajet et pendant le cross. Pour les accompagnateurs, il faudra venir dès 8h avec un gilet jaune.
- Porte Ouverte de l'école : Les portes ouvertes de l'école auront lieu le vendredi 29 juin. La chorale se produira comme les années précédentes. L'organisation de cette manifestation reste à définir. Les enseignants recontacteront les associations de parents pour en définir les modalités.

Nouveaux Rythmes scolaires

La municipalité a décidé le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée prochaine. 3 groupes de travail ont été mis en place par la mairie pour travailler à la proposition de nouveaux horaires. Ces groupes de travail intègrent l'ensemble des professionnels impliqués, mais ne comprend pas de représentants de parents. Les horaires proposés à l'échelle de la ville pour les écoles de Saint Médard en Jalles sont les suivants :

Pour toutes les écoles de la ville, les horaires de référence proposés sont les suivants (Y compris pour la maternelle Hastignan):

7h00	8h30	12h00	14h00	16h30	19h00
	Temps périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Temps périscolaire

Deux écoles, l'école élémentaire Hastignan et la maternelle Village Expo auront des horaires différents, pour gérer l'éloignement maternelle/élémentaire :

7h00	8h45	12h00	14h00	16h45	19h00
	Temps périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Temps périscolaire

Le conseil d'école apporte les commentaires suivants sur les horaires pour l'élémentaire Hastignan :

- Le décalage matin et soir des écoles est apprécié.
- La pause méridienne est allongée et nous le regrettons car l'après-midi va être longue. Il est demandé à ce qu'une attention particulière soit apportée à l'utilisation de ce temps par le CLAE, en particulier sur le fait de proposer un temps de retour au calme avant le retour des enfants dans les classes.
- L'heure de sortie le soir est très proche de l'heure de sortie des collégiens. En particulier la présence des bus aux abords du Parking de l'élémentaire engendrera des difficultés au niveau circulation. Il est demandé à la mairie de bien prendre en compte ces éléments dans l'aménagement de la zone, pour que les enfants et familles puissent circuler en sécurité.

CLAE

Différents évènements se préparent :

- Carnaval : Tout le long de la semaine différentes disciplines de cirque sont proposées (diabolo, jonglage...). Certains enfants préparent un petit spectacle de cirque pour vendredi midi. Une troupe professionnelle est venue les conseiller. Les parents sont invités entre 16h et 18h30 vendredi (moment festif avec initiation au cirque, gâteaux...).
- Le mercredi après-midi ont lieu les rencontres avec les ambassadeurs Européens. Il reste encore 2 mercredis pour découvrir les cultures de différents pays Européens.
- Festival Big Bang : le mercredi après-midi toujours, les enfants pourront s'initier à la fabrication de fusée à eau, et certains pourront se rendre sur les expositions associées au festival Big Bang (seront sélectionnés en priorité les enfants qui n'iront pas avec leur classe).
- Les ateliers types TAPS seront proposés après le carnaval.